

REPONSE A LA QUESTION ECRITE 2.06/17

Le bon sens oui, mais jusqu'où va-t-on trop loin ?

M. Dominique Baettig, UDC•UDF•sp

Afin de répondre aux principales questions posées, le Conseil communal peut fournir les éléments de réponse suivants :

- le panneau de sensibilisation destiné aux promeneurs a été publié dans le cadre de la campagne nationale de l'Union suisse des paysans (USP) intitulée « Ensemble pour une campagne propre ». Il a été validé à l'échelle nationale et publié en français et en allemand. Les recommandations citées tombent effectivement sous le coup du bon sens mais l'USP a jugé utile de le rappeler à la population suite à diverses mauvaises expériences vécues par les agriculteurs. Le Service UETP a décidé de soutenir cette campagne car elle répond aux objectifs de la Conception d'évolution du paysage (CEP) ;
- selon les informations de l'USP, il est important de ramasser les crottes de chien car « *elles peuvent contenir des parasites tel que le Neospora qui provoque des avortements chez les bovins ou la naissance de veaux malades* » ;
- la Voirie assure le ramassage des déchets sur le périmètre bâti. Dans ce cadre, elle concentre la disposition des poubelles sur les espaces publics au centre-ville. Au-delà, il est de la responsabilité de chacun de ramasser ses déchets pour les jeter dès qu'une poubelle est atteignable ;
- la question de la pratique du VTT a été reprise lors d'une récente réunion du groupe de travail CEP avec les milieux concernés. Une information ciblée aux clubs de VTT et à la population est prévue en début d'année prochaine.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président :

La chancelière :

Damien Chappuis

Edith Cuttat Gyger

Delémont, le 23 octobre 2017